



## depot de plainte et audition

Par **al601**, le **10/12/2010** à **09:12**

bonjour,

je vais essayer d etre breve, l ex femme de mon mari a porte plainte contre moi pour mauvais traitement sur leur fille, j ai ete auditionne à la gendarmerie de ma ville il y a plus d un mois, j'ai été très étonné de constater qu'ils ont pris mes empreintes et prise en photo pour moi c'était une simple audition, le gendarme qui m a interrogé m a dit qu'il me recontacterait après avoir appelé le procureur pour me dire les suites qui seront données, elle m a dit que ce serait très rapide.

Mais voila 1 mois après je n'ai toujours aucune nouvelle.

comme puis je savoir si il y des suites, et dois je m inquiéter de leur silence?

hier mon mari est passé devant le jaf, puisqu'elle a demande une révision de la pension, et ils ont parlé de la plainte, le jaf leur a juste signalé que si la plainte serait sans suite leur fille devrait avoir un suivi psy celle ci ayant de grosses difficultes depuis son plus jeune age, et il a ordonné une enquete sociale

merci d avance pour votre réponse